



DES DROITS EFFECTIFS POUR LES ENFANTS AUSSI !

Rassemblement le 20 novembre 17h square De Gaulle, métro Capitole

La Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) fête son 30ème anniversaire. Ce traité international, adopté par l'ONU le 20 novembre 1989, impose des obligations aux 197 Etats signataires, dont la France.

L'intérêt supérieur de l'enfant est posé en principe essentiel, en cohérence avec ceux de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Par ce texte, qui a valeur contraignante pour les Etats, l'enfant ne doit plus être considéré comme un être sans conscience, placé sous la responsabilité des adultes et l'autorité des parents. Il devient sujet de droits, de sa naissance jusqu'à sa majorité. Mais ces belles intentions sont encore à traduire dans les faits et à défendre, partout dans le monde. Il revient aux Etats de garantir les droits des enfants et de leur accorder une protection spéciale.

→ Il en est ainsi du droit à l'éducation qui ne devrait laisser aucun enfant exclu des bancs de l'école, quelles que soient ses conditions de vie, de nationalité, de handicap ou la situation administrative de ses parents.

→ Il en est ainsi du droit à la non détention des mineurs dans les centres de rétention administrative et d'un emprisonnement en dernier recours uniquement, dans le cadre d'une justice spécialisée.

→ Il en est ainsi du droit à un logement digne et salubre qui permette l'épanouissement de l'enfant.

→ Il en est ainsi du droit à la santé, à une alimentation saine et accessible.

→ Il en est ainsi du droit à l'intégrité du corps des enfants, contre toutes formes de violences, d'atteintes ou de brutalités physiques ou mentales, d'exploitation, incluant les violences sexuelles.

→ Il en est ainsi du droit des enfants à la liberté d'expression, comme c'est actuellement le cas avec leur mobilisation pour le climat.

Nos associations, porteuses de valeurs conformes à la Convention internationale des droits de l'enfant, en célèbrent collectivement le 30ème anniversaire ce 20 novembre à 17 h, square de Gaulle, en informant la population sur nos différents champs d'action, sur les droits de l'enfant et les atteintes qu'ils subissent, ici ou ailleurs.